Panneau pour toilettes individuelles

Que sont les toilettes individuelles ?

Les toilettes individuelles sont des toilettes qui ne peuvent être utilisées que par une seule personne.

Qu'est-ce qu'un panneau « toilettes neutres », et dans quelles circonstances est-il obligatoire ?

Un panneau « genre neutre » indique que les toilettes peuvent être utilisées par toute personne, quel que soit son sexe. Un panneau « toilettes neutres » est obligatoire pour les toilettes individuelles. Cette exigence a été mise en place par la loi locale 79 de 2016.

Qu'est-ce que la loi locale 79 de 2016 ?

- Elle exige que tous les commerces avec des toilettes individuelles les mettent à la disposition de toutes les personnes, quel que soit leur sexe.
- **Elle n'exige pas** d'altérations physiques aux toilettes individuelles, à l'exception de la pose et de l'entretien d'un panneau « genre neutre » approprié.

Quel type de panneau « genre neutre » est approprié ?

Bien que le Département n'exige pas de panneau spécifique, celui figurant ci-dessous serait approprié.

Signage Example

Où le panneau « genre neutre » doit-il être placé ?

Le panneau « genre neutre » doit être placé sur le mur, à côté de la porte des toilettes individuelles.

Déposer une plainte

Toutes toilettes individuelles sans panneau « genre neutre » peuvent être signalées au système de plaintes 311 du gouvernement de la ville de New York à l'adresse https://www1.nyc.gov/311/ ou au numéro **311.**